

LICENCE 3 GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT / VILLE ET URBANISME

• LICENCE 3 GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT / VILLE ET URBANISME

La troisième année de la licence Géographie et Aménagement est organisée en quatre parcours pour orienter les étudiant.es vers une spécialisation.

langue transversale

Le Centre de Langues propose des cours de langue en 12 langues : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, français pour non-francophones, intercompréhension, italien, portugais, suédois et russe. Les cours sont organisés par niveau de langue. [En savoir plus](#)

Et après ?

Après l'obtention d'un diplôme national de Licence, il est possible pour l'étudiant.e de s'engager dans une mention de master, en fonction de son projet personnel et professionnel (accès soumis à l'examen d'un dossier de candidature).

Programme international MINERVE

Le PIM donne une dimension internationale à vos études, dès la L1. Les cours y sont dispensés en allemand, espagnol ou italien par des professeur.es natif.ves.

Le PIM vous prépare à la mobilité internationale et aux doubles diplômes.

Condition requise : Niveau B2. [En savoir plus](#)

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)
- Campus Porte des Alpes (PDA)

CAMPUS BDR - Institut d'Urbanisme de Lyon (Carré Berthelot) & CAMPUS PDA - Bâtiment V

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+2

Public ciblé

La L3 Géographie Aménagement parcours Ville et Urbanisme s'adresse à cinq types de public

Discipline(s)

- Géographie Urbanisme Aménagement Environnement Tourisme

Responsable(s) de la formation

[Baptiste Colin](#) (IUL)

Contact secrétariat

L2-3.geo.tt@univ-lyon2.fr
Tél : 04 78 77 26 42

Présentation

La troisième année de la licence Géographie et Aménagement est organisée en quatre parcours pour orienter les étudiant.es vers une spécialisation. Le parcours Ville et Urbanisme est la première année de spécialisation, sur les trois années de formation aux métiers de l'urbanisme, de l'aménagement et des études urbaines, que dispense l'Institut d'urbanisme de Lyon depuis plus de 30 ans.

Il est conjointement géré par le département de Géographie Aménagement et par le département d'Urbanisme - Institut d'Urbanisme de Lyon (IUL) de l'UFR Temps et territoires.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Et après ?

Niveau de sortie

- Licence

Activités visées / compétences attestées

- Appréhender et théoriser les logiques de fonctionnement géographiques, économiques, sociales, culturelles des territoires urbanisés.
- Comprendre les processus et contraintes physiques des milieux aménagés et urbanisés, en lien avec les grands enjeux environnementaux.
- Comprendre les jeux d'acteurs dans la mise en œuvre concrète des politiques publiques d'aménagement, d'urbanisme et de gestion des territoires urbanisés.
- Maîtriser les techniques et les outils spécifiques de la géographie, de l'aménagement et des études urbaines (statistique, cartographie, analyse d'image, acquisition de données géomatiques, techniques d'enquête et de relevés de terrain, analyse morphologique et paysagère, diagnostic territorial, collecte et analyse documentaire).

Débouchés professionnels en lien avec la formation (après un master)
Témoignages d'ancien.nes étudiant.es de Géographie et Aménagement de l'Université Lumière Lyon 2

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).